

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARSEILLE, JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

LA CARSAT SUD-EST TOUJOURS AUX CÔTÉS DE SES DIFFÉRENTS PUBLICS !

Comme lors de la première phase de confinement, la Carsat Sud-Est s'adapte aux nouvelles contraintes sanitaires afin d'assurer ses missions de service public à destination des assurés, des publics fragilisés et des entreprises sur l'ensemble des régions Paca et Corse.

• DES MODALITÉS D'ACCUEIL ADAPTÉES, POUR ACCOMPAGNER LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS :

Toutes les agences retraite des régions Paca et Corse accueillent les assurés, salariés ou travailleurs indépendants. Seuls les accueils ponctuels (points d'accueil retraite) demeurent fermés dans la mesure où leur taille rend impossible l'application des protocoles sanitaires en vigueur.

Les rendez-vous avec nos conseillers retraite sont maintenus, du lundi au vendredi, sur l'ensemble de nos agences. Les rendez-vous peuvent être pris en composant :

- le **39 60**
- ou le **09 71 10 39 60** (pour un appel de l'étranger, d'une box ou d'un mobile)
- ou directement en ligne **sur internet**

Il est aussi possible d'être reçu sans rendez-vous préalable pour des cas urgents ou face à des difficultés d'accès à nos services en ligne.

• DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR LES PUBLICS FRAGILISÉS :

Les Assistants de Service Social poursuivent les rendez-vous physiques avec les assurés dans tous les lieux de permanence de proximité qui ont pu rouvrir dans le respect des conditions sanitaires.

De façon exceptionnelle, des visites à domicile peuvent toujours être proposées par nos professionnel(le)s, après un entretien téléphonique préalable permettant de s'assurer de l'accord du bénéficiaire et du respect des conditions sanitaires au domicile de l'assuré.

Les permanences téléphoniques sont également maintenues par les Assistants de Service Social et les Conseillers Service Assurance Maladie du Service Social qui assurent la gestion de la plateforme téléphonique du **36 46**.

● EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE :

Les préventeurs se déplacent toujours en entreprise ainsi que sur les chantiers de BTP (dans le respect des mesures sanitaires au sein des entreprises visitées). Le déploiement des différents programmes nationaux et régionaux (TMS Pros, CMR Pros, chutes BTP, garages, hôtellerie, transport/logistique...) se poursuivent.

La plateforme téléphonique : **0821 10 13 13** (0.15 euros TTC/minute)
est accessible du **mardi au jeudi de 9h à 11h30**
et 13h30 à 16h00.

Concernant les subventions (subvention prévention TPE Covid et contrats de prévention), et compte tenu de la charge de travail liée aux subvention prévention Covid, le canal privilégié de communication demeure le courriel :

contrats.subv.prev.tpe@carsat-sudest.fr



La Carsat Sud-Est en quelques mots :

La Carsat Sud-Est est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des salariés, des travailleurs indépendants, des retraités et des entreprises des régions Paca et Corse au titre de la retraite, du bien vieillir, de la gestion et de la prévention des risques professionnels ainsi que de la gestion des données sociales.

Contacts presse :

Angélique DOBRAS :
06 22 83 09 55
angelique.dobras@carsat-sudest.fr

Magali SCHEUCH :
06 20 28 98 51
magali.scheuch@carsat-sudest.fr